



# LES FONDAMENTAUX DE L'ERGONOMIE

## CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT DE POSTES DE TRAVAIL



### THÉMATIQUE

Ergonomie de conception et de correction.

### OBJECTIFS

**Sensibilisation de la ligne hiérarchique et/ou des chefs de projets aux paramètres à prendre en considération pour concevoir ou aménager des postes de travail adaptés aux utilisateurs et aux nécessités de leurs tâches.**

### PROGRAMME

- **Session de formation** : 4 à 8 heures, par groupe de 6 à maximum 12 personnes.
- **Matériel nécessaire** : un local adapté au nombre de participants où le formateur peut faire une présentation (présence d'un projecteur et d'un écran nécessaire).
- **Contenu de la formation** : Information à l'aide d'une présentation comportant les aspects suivants :
  1. Définitions :
    - Qu'est-ce que l'ergonomie ?
    - Caractéristiques.
    - Différence entre ergonomie de correction/conception.
  2. La posture de travail :  
Critères à prendre en compte lors d'un projet de conception :
    - Dimensions et positions de travail.
    - Accès et circulation.
    - Perception des informations.
    - Contraintes de temps.
    - Facteurs physiques : éclairage, bruit, thermique.
    - Manutentions et efforts.
    - Choix du matériel.

Synthèse sous forme d'une check-list reprenant l'ensemble des paramètres à prendre en considération lors d'un projet de conception/correction de postes de travail.

*Les informations seront développées en fonction de la demande de l'entreprise. Dans tous les cas, l'adaptation finale de cette formation requiert la collaboration du conseiller en prévention-médecin du travail.*

### MÉTHODE

- Formation participative à l'aide d'une présentation PowerPoint.
- Illustration par des cas pratiques.
- Présence du matériel didactique nécessaire.

### PUBLIC

Employeur, membres de la ligne hiérarchique, chefs de projets, service interne de prévention.

### LIEU D'INTERVENTION

Au sein de l'entreprise.